

Pour aller plus loin

BIOGRAPHIES ET BIBLIOGRAPHIES

RENCONTRES

Droit et neurosciences

18 OCTOBRE 2022

Tribunal judiciaire de Lyon

14H - 18H



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

BIOGRAPHIES ET BIBLIOGRAPHIES



Djohar SIDHOUM-RAHAL a soutenu une thèse de doctorat (Univ. Paris Nanterre et EHESS) intitulée « Les fondements du droit pénal à l'épreuve des neurosciences. Perspective comparée entre système continental et système de *common law* », après un double cursus en philosophie (Licence, Master) et en droit (Licence, Master, LL.M), en France et à l'étranger (Irlande, Allemagne, Etats-Unis). Elle a depuis consacré ses recherches à l'analyse et l'anticipation du raisonnement du juge par l'intelligence artificielle au cours d'un premier post-doctorat. Elle poursuit maintenant ses recherches, dans le cadre d'un deuxième post-doctorat, sur l'impact sur la notion de responsabilité de l'usage d'outils d'intelligence artificielle pour le diagnostic médical.



Philippe DAMIER est professeur de neurologie à l'Université et au CHU de Nantes. Sa formation clinique et scientifique a été conduite au CHU de Grenoble, à l'Université Paris Sorbonne (Paris), à l'hôpital de la Salpêtrière (Paris) et au Massachusetts Institute of Technology (Cambridge USA). Il a obtenu un MBA à l'Université de Melbourne (Australie).

Ses travaux de recherche portent sur les maladies neurodégénératives et la neurostimulation cérébrale. Il s'intéresse aussi aux mécanismes cérébraux de la décision.

Il a publié chez Odile Jacob « Décider en toute connaissance de soi. Neurosciences et décision » et, avec James Teboul de l'INSEAD, « Neuroleadership. Le cerveau face à la décision et au changement » et « Le mirage du leadership à l'épreuve des neurosciences ».



Nathalie PRZYGODZKI-LIONET est Professeure des Universités, spécialisée en Psychologie appliquée au domaine de la Justice.

Elle est coresponsable du Master Psychologie & Justice à l'Université de Lille et responsable de l'équipe de recherche Justice & Travail du Laboratoire PSITEC (Psychologie : Interactions, Temps, Emotions, Cognition - ULR 4072).

Ses travaux s'inscrivent dans le champ de la Psychologie légale

et se centrent actuellement sur les processus de jugement (judiciaire, moral et social), les perceptions de justice/d'injustice et la souffrance au travail chez les praticiens du droit.

Outre de nombreux articles scientifiques, elle est auteure et co-auteure des ouvrages *Psychologie et Justice – De l'enquête au jugement* (Dunod, 2012) et *Psychologie du jugement moral – Textes fondamentaux et concepts* (Dunod, 2013).

Intervenante et directrice de formations à l'École Nationale de la Magistrature (ENM Bordeaux et Paris), elle est également correspondante scientifique de la revue *Les Cahiers de la Justice*, co-éditée par l'ENM et les Editions Dalloz.



Sonia DESMOULIN (DESMOULIN-CANSELIER) est chargée de recherche au CNRS, titulaire d'un doctorat en droit privé et rattachée au laboratoire Droit et Changement Social (UMR 6297 Nantes Université/CNRS) au sein duquel elle est responsable de l'axe InnovSanté (Innovations technologiques, Santé et Biopouvoir). Ses recherches portent sur les interactions entre le droit et les sciences et techniques, en explorant aussi bien des questions pratiques (encadrement juridique des technologies émergentes (nanomatériaux, stimulation cérébrale profonde, usages judiciaires des images cérébrales, portée des législations en matière de biotechnologie, usages des outils algorithmiques et de l'intelligence artificielle) que théoriques (raisonnements et méthodes juridiques à l'œuvre dans les réglementations techniques, usage des concepts scientifiques dans le champ juridique). Ses travaux sur les enjeux juridiques des neurosciences et des neurotechnologies se sont notamment déployés au sein du projet ANR pluridisciplinaire NormaStim, qu'elle a dirigé et dont les résultats ont été publiés dans un ouvrage (S. Desmoulin-Canselier, M. Gaille et B. Moutaud (dir.), *La stimulation cérébrale profonde, de l'innovation au soin. Les neurosciences cliniques à la lumière des sciences humaines et sociales*, Hermann 2019, 368 p). Elle a coorganisé le colloque pluridisciplinaire avec l'ENM et le GIP Justice sur le thème *Neurosciences et pratiques judiciaires* les 18 et 19 mai 2021, dont les actes sont publiés en ligne : <http://www.gip-recherche-justice.fr/2021/07/02/les-actes-du-colloque-interdisciplinaire-neurosciences-et-pratiques-judiciaires-sont-en-ligne/>



Marie-Pierre DOMINJON est Avocate au barreau de Lyon depuis 1990, ancienne membre du Conseil de l'Ordre ayant présidée 7 ans la Commission des Mineurs du Barreau de Lyon et co-présidée la Commission Ethique et Droit à sa création en 2019, et Praticienne régulière des juridictions civiles et pénales. Elle a participé à des comités scientifiques (colloques organisés par l'Ordre, Entretiens Jacques Cartier, et a coordonné les 15ème Assises Nationales des Avocats d'Enfants Lyon 2014) et dispense des cours ou formations (UCLY, EDARA, CNB).



Dr Sabine MOUCHET est psychiatre, docteur en neurosciences, expert près la Cour d'appel de Lyon, et Médecin coordonnateur de l'injonction de soins. Elle est responsable du Service de Psychiatrie Légale du Centre Hospitalier le Vinatier, Bron. et responsable médical régional du Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles Auvergne-Rhône-Alpes.



Régis de JORNA, actuellement magistrat honoraire, a exercé les fonctions de Juge d'instruction durant 12 années dans les tribunaux de Blois, Tours et d'Orléans avant de présider une des chambres correctionnelles du tribunal judiciaire de Nantes. Après deux années passées au Mans en tant que vice président chargé de la chambre de la famille, il a exercé ensuite les fonctions de président du Tribunal judiciaire de Bastia, puis de Saint-Étienne.

En septembre 2011, il est nommé président de chambre à la cour d'appel de Paris en tant que président de cour d'assises. En 2015, il est nommé premier président de chambre et a la charge la responsabilité du pôle assises de la cour d'appel de Paris.

Durant dix années passées à la cour d'assises de Paris, il présidera une centaine de procès criminels dont plusieurs en matière de terrorisme, notamment celui en première instance des attentats de janvier 2015 (Charlie Hebdo, Hyper Casher).



Hervé CHNEIWEISS est neurologue et neuroscientifique, directeur de recherche au CNRS, il a été impliqué dans les recherches neurogénétiques sur les maladies telles que les ataxies cérébelleuses puis les mécanismes moléculaires impliqués dans la plasticité gliale et le développement de tumeur cérébrale. Les approches techniques comprennent la protéomique, le métabolisme, l'épigénétique, les cultures cellulaires, les modèles animaux, la cellule unique. Il a publié plus de 170 articles scientifiques originaux. Il est actuellement directeur du centre de recherche Neuroscience Paris Seine - IBPS (CNRS UMR8246 / Inserm U1130 / Sorbonne Université).

Il est également impliqué dans la bioéthique, d'abord (2000-2002) conseiller pour les sciences de la vie et de la bioéthique du ministre de la recherche et de la technologie, membre du Conseil Scientifique de l'Office Parlementaire pour les choix Scientifiques et Techniques (2003-16), membre du Comité d'éthique consultatif national (CCNE ; 2013-17), membre du comité international de bioéthique de l'UNESCO (2014-21 et son président 2019-21), membre du groupe d'experts de l'OMS sur la gouvernance de l'édition du génome humain (2019-21), et actuellement en tant que président du Comité d'éthique de l'Inserm depuis 2013, représentant de la France au Comité Intergouvernemental de Bioéthique de l'UNESCO et expert auprès de l'OCDE sur les enjeux éthiques des neurotechnologies depuis 2015. Ancien rédacteur en chef de Médecine/Sciences (2006-16). Il a publié plusieurs livres pour le grand public (dernier : « Notre Cerveau », L'Iconoclaste, 2019).



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice